

ACTUS SIAO



+ Rapport d'activité 2023 disponible !

Pour vous apporter une meilleure compréhension de notre fonctionnement, de nos activités et de nos enjeux, nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité annuel qui détaille l'activité du 115, du pôle hébergement et logement temporaire et de l'observatoire. Bonne lecture !

Télécharger le
rapport d'activité 2023
du SIAO 91 !

LES CHIFFRES de mai

PÔLE MISE À L'ABRI - 115

En moyenne par jour

3135

PERSONNES MISES À L'ABRI

256

PERSONNES EN DEMANDE
DE MISE À L'ABRI

21%

DE PERSONNES MISES A L'ABRI

PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT TEMPORAIRE

Le mois de mai en ménages

2454

MÉNAGES EN STRUCTURE
(hors Solibail)

2727

DEMANDES SUR
LISTE D'ATTENTE

61

MÉNAGES ENTRÉS
EN STRUCTURE

Ici pour avoir les indicateurs d'activité de la veille sociale !

L'INFO DU MOIS

+ Dispositif AGIR / Coallia



En Essonne, le programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés), dont l'opérateur est l'association Coallia, a officiellement ouvert ses portes au public le 3 juin 2024. Il cible les étrangers majeurs et mineurs ayant obtenu le statut de BPI (Bénéficiaire de la Protection Internationale) et ayant signé un CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) à partir du 01/01/2023. Le prescripteur principal est l'OFII et les prescripteurs tiers sont notamment les gestionnaires du DNA, la SPADA, le SIAO, le SPE...

AGIR offre un accompagnement global et individualisé visant l'accès au logement pérenne et à l'emploi durable en 24 mois. La coordination des acteurs locaux est également renforcée pour structurer efficacement les parcours des BPI.

Avec son site principal à Évry-Courcouronnes et des permanences dans d'autres villes de l'Essonne, le programme s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire dédiée pour assurer une prise en charge adaptée des bénéficiaires.

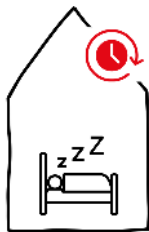
+ d'infos ?

Pour avoir la fiche de liaison afin de procéder aux orientations ou pour tout besoin d'information complémentaire vous pouvez les contacter à l'adresse mail : agir91@coallia.org

→ La plaquette de présentation du dispositif est disponible en cliquant ici.

ZOOM SUR... L'ALT

+ Dispositif ALT, c'est quoi ?



Le dispositif ALT associe un logement à un accompagnement (mesure ASLL). C'est un hébergement temporaire qui doit être une étape pour aboutir à un logement durable et autonome.

*Qui peut y accéder ?
Comment cela fonctionne ?
Quels sont les critères d'accès ?*

Cliquer ici pour tout savoir sur l'ALT !

► Vous souhaitez visualiser les places ALT en Essonne ?

Consulter la cartographie interactive réalisée par l'Observatoire du SIAO 91 en cliquant [ici](#).

Grâce à celle-ci, vous aurez accès au nom de l'opérateur, à la localisation, au public accueilli, aux spécificités et au nombre de places.

VEILLE SOCIALE

+ Monde en Marge Monde en Marche : des logements temporaires en accès direct (hors SIAO)

Certains logements temporaires ne sont pas accessibles par le SIAO car ils relèvent d'un autre type de financement. L'accès à ces logements doit se faire par une **demande directement auprès de l'association via un dossier de candidature**. Parmi ces opérateurs, nous pouvons retrouver Habitat et Humanisme, Monde en Marge Monde en Marche et SNL. Nous vous proposons dans cette lettre plus d'information sur les logements temporaires Monde en Marge Monde en Marche.

Monde en Marge Monde en Marche est une association créée en 2006 dont le but est de mettre à la disposition des personnes en difficultés un logement décent et d'accompagner les familles vers le logement pérenne.

Monde en Marge Monde en Marche, c'est aujourd'hui :

121 logements du studio au T4 implantés sur 5 communes.



**Monde en Marge
Monde en Marche**
ASSOCIATION

L'association propose des logements temporaires où les personnes sont accompagnées par un travailleur social dans le cadre d'une mesure ASLL pour une durée de 24 mois maximum.

Les logements sont situés à : Longpont-sur-Orge, Forges-les-Bains, Ollainville, Cheptainville et Gometz-le-Châtel.

Pour pouvoir prétendre à un logement temporaire, MetM demande :


- 1- Un justificatif d'identité en cours de validité pour tous les majeurs
- 2- Les 2 derniers avis d'imposition
- 3- Une attestation d'enregistrement de la DLS
- 4- Un justificatif de ressources (minimum RSA)
- 5- Tout autre justificatif jugé utile (jugement de divorce, de garde des enfants, d'encadrement de dette,...)

Avant tout envoi de dossier, veuillez prendre contact avec l'association afin de connaître la disponibilité de logement.
01 64 49 37 20 | demandedelogement@metmmetm.fr
Le dossier de candidature est disponible **en cliquant ici**.

L'ASTUCE SI SIAO









+ Remplir les dettes sur le SI SIAO

Synthèse des ressources, charges et dettes

Filtrer les personnes  Ajouter un élément

Résumé de la situation budgétaire

1100 €	De ressources mensuelles totales	300 €	De charges mensuelles totales (hors dettes passives)	800 €	De reste à vivre mensuel total (hors dettes passives)	150 €	De dettes passives totales
--------	----------------------------------	-------	------------------------------------------------------	-------	-------------------------------------------------------	-------	----------------------------

Personne concernée	Catégorie	Type	Montant	Modifier	Supprimer / Réinitialiser
Julie koala	Ressource	Rémunération	1100 €		
Julie koala	Charge	Charges crédits et dettes	300 €		
Julie koala	Dettes passive	Autres dettes	150 €		
Julie koala	Dettes passive	Dettes locatives	0 €		

Faire la distinction entre les deux types de dettes :

- 1 Dettes **qui ne font pas l'objet d'un remboursement mensuel** → dettes passives
- 2 Dettes **qui font l'objet d'un remboursement mensuel** → charges

[Cliquez ici pour découvrir l'astuce !](#)

Des formations sur le logiciel SI SIAO sont dispensées dans nos locaux. Ces formations sont destinées en priorité aux nouveaux utilisateurs du logiciel, mais ouvertes à tous.
→ Pour vous y inscrire : [cliquez ici](#).

REJOIGNEZ-NOUS !

Écouteur (CDI) - Pôle mise à l'abri | 115

Secrétaire - Assistant (CDD) - Pôle mise à l'abri | 115

Travailleur social (CDD) - Pôle mise à l'abri | Cellule de diagnostic et d'orientation

Chargé d'orientation (CDI) - Pôle hébergement et logement temporaire

Merci à toutes et à tous !

Rendez-vous le mois prochain pour une nouvelle newsletter.

SIAO 91 - CROIX-ROUGE Française

41 rue Paul Claudel, 91000 Évry

01.80.45.00.51 | siao.91@croix-rouge.fr

www.siao91.fr

[Se désinscrire](#)